

ANNEXE III

RAPPORT SUR LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TRILATÉRAL SUR LA  
CLASSIFICATION TENUE À WASHINGTON DU 8 AU 12 AVRIL 2002

*établi par l'Office européen des brevets (OEB)*

INTRODUCTION

La réunion visait principalement l'établissement de la structure d'ensemble du "Concept of Operations" (CONOPS) pour le niveau plus élevé de la CIB après sa réforme et l'examen de l'état d'avancement des projets HARMONY. D'autres points à l'ordre du jour de la réforme de la CIB ont aussi été examinés en vue d'arrêter définitivement la position des offices de la coopération trilatérale.

POINTS EXAMINÉS

*Glossaire*

Le groupe de travail a convenu des définitions des termes figurant dans le glossaire. Dans un souci de cohérence, la définition de l'expression "General Top-down Order of Priority" devrait être modifiée, bien qu'elle ait déjà été approuvée par le Groupe de travail sur la réforme de la CIB. Toutes les autres expressions approuvées par le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB restent inchangées.

*Matière à classer*

Les principes directeurs élaborés par l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique et modifiés par l'OEB en consultation avec les offices de ses États membres ont fait l'objet d'un nouvel examen en vue de parvenir à un accord trilatéral sur une version légèrement modifiée.

*Endroits où classer*

Le document élaboré par l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique a été examiné. Il a été convenu qu'une nouvelle version de ce document sera présentée au Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB à sa session de mai. L'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique élaborera une explication plus précise de l'intérêt que pourrait présenter l'utilisation d'une règle de priorité de haut en bas dans la CIB après sa réforme.

*Proposition de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique concernant les techniques qui ne sont pas prévues dans la classification*

Le document déjà présenté au Groupe de travail sur la réforme de la CIB à ce sujet a été passé en revue et il a été convenu que cette suggestion a un intérêt. Les États-Unis d'Amérique présenteront des exemples illustrant ce document.

*Projets de définitions relatives au classement*

La longueur des définitions et les liens entre les définitions et les notes dans le système de la CIB ont été examinés, ainsi que le statut provisoire des définitions. Il n'est pas nécessaire que le groupe de travail trilatéral établisse un autre document sur cette question.

*Concept of Operations*

Il a été convenu que le "Concept of Operations" devrait être non pas un document volumineux mais un manuel facile d'emploi. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser une combinaison de diagrammes et de documents explicatifs. Les diagrammes ont été examinés et seront présentés au Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB à sa session de mai. Les documents explicatifs sont en partie disponibles.

*Base de données centrale*

Les modifications proposées par les offices des États membres de l'OEB concernant les règles ont été examinées en détail et ont été acceptées ou présentées sous forme de variantes dans le document qui sera soumis à l'examen du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB.

*Incidences de la CIB après sa réforme – Mesures concernant la page de couverture des documents de brevet*

Une simplification radicale de la présentation des informations figurant sur la page de couverture des documents de brevet a été examinée et fait l'objet d'une nouvelle proposition reproduite dans le document correspondant. Ce document contient en outre la liste détaillée des normes qui pourraient nécessiter une révision.

*Projet Harmony*

Un système de planification et de suivi des projets Harmony a été mis au point. Ce système pourrait être également utilisé pour la planification et le suivi des projets relatifs au niveau plus élevé. Tous les projets Harmony ont été passés en revue dans le cadre ce système et une estimation de leur état d'avancement en octobre 2002 a été présentée.

Sur l'ensemble des projets, trois devraient être achevés ou encore en phase de reclassement. Pour cinq projets, la phase d'approbation du système définitif est en cours alors que cinq autres projets se trouvent au stade de l'essai du système provisoire. Pour les trois projets restants, la phase d'élaboration du système provisoire devrait être atteinte.

La procédure de l'OMPI fondée sur le travail d'un rapporteur a été reprise et un rapporteur pour les offices de la coopération trilatérale sera désigné non seulement dans le cadre des projets Harmony mais également dans celui du CONOPS pour le niveau plus élevé.

#### *Communication et formation*

Un effort de formation considérable devra être entrepris pour former les utilisateurs à l'utilisation de la CIB après sa réforme. Il a été admis que le document de l'OMPI intitulé "Questions fréquemment posées sur la classification internationale des brevets" constitue un excellent point de départ pour la diffusion d'éléments de formation à la CIB sur l'Internet.

#### *Équipe d'experts sur les savoirs traditionnels*

L'OMPI a présenté un projet de programme de travail sur le classement des savoirs traditionnels. Des préoccupations ont été exprimées quant au délai prévu dans le plan de travail par rapport à l'ampleur de la tâche à accomplir, mais il n'est pas possible de faire autrement. Suite aux délibérations sur le rôle du SCIT et d'un certain nombre d'organisations intergouvernementales dans l'élaboration de la base de données sur les savoirs traditionnels dans le cadre des BNPI de l'OMPI, il est apparu que, pour ce qui concerne l'Union de l'IPC, les activités devraient être limitées à l'élaboration des questions relatives au classement. Il est suggéré d'ajouter de nouveaux groupes selon que de besoin dans les schémas existants de la CIB plutôt que de créer de nouvelles classes et sous-classes relatives aux savoirs traditionnels. On pourrait également envisager l'utilisation de schémas d'indexation dans ce domaine.

#### *Contenu de niveau de base et du niveau plus élevé de la CIB*

Dans certains domaines, la répartition entre le niveau de base et le niveau plus élevé manque de cohérence et doit être affinée. La répartition devrait être effectuée par l'OMPI et, dès lors qu'un office constaterait un problème dans un domaine où la répartition manque de cohérence, il pourrait porter ce problème à l'attention du Groupe de travail sur la révision de la CIB, qui serait chargé d'y remédier.

#### *Révision du Guide d'utilisation de la CIB*

L'OMPI a présenté une nouvelle version du Guide d'utilisation de la CIB. La création d'une équipe d'experts chargée de réécrire le guide semble constituer la meilleure solution.

#### *Révision de l'ordre de présentation des groupes dans les sous-classes de la CIB*

Dans le schéma de classement, les groupes principaux disposent d'une clé de tri secondaire qui autorisera une autre présentation. Le réagencement des schémas généraux des sous-classes fait partie de la procédure de rédaction des définitions mise en œuvre par le Groupe de travail sur la révision de la CIB. La possibilité d'effectuer une restructuration automatique des endroits de la CIB où s'applique la règle de la dernière place en les inversant pour obtenir une présentation de haut en bas a été examinée.

*Vérification des notes et renvois*

L'OMPI a fait état des problèmes liés à la vérification des notes et renvois pour le niveau de base. Il conviendra de poursuivre l'examen de la question et de répartir les tâches lors de la session de mai du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB.

*Restructuration de l'Union de l'IPC*

Un échange de vues a eu lieu sur les meilleurs moyens de remplacer les sessions du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB par des sessions supplémentaires du comité d'experts.

[L'annexe IV suit]